Message d’intérêt public

Appel de candidature pour le Collège et Association des infirmières et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut (CANNN)

Date de début : 20 mars 2025
Date de fin : 17 avril 2025
À l’échelle du Nunavut **60 secondes**

Le ministère de la Santé est à la recherche de personnes pour siéger au Comité d’inscription du Collège et Association des infirmières et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut (CANNN).

Le Comité d’inscription est un comité permanent établi par la *Loi sur les professions infirmières, LTN-O 2023, s29 (la « Loi »)* et la *Loi sur les professions infirmières, LNun 2023, c23* (la « Loi du Nunavut ») et conformément au règlement municipal 9 du CANNN.

Ce comité est mandaté pour examiner conformément à la *Loi* et à la Loi du Nunavut tout pourvoi, toute préoccupation ou évaluation d’admissibilité présentés par les inscrits à l’égard ou contre les décisions prises par le CANNN.

Le Comité est à la recherche d’un particulier au Nunavut qui soit recommandé par le ministre de la Santé pour siéger au comité d’inscription à titre bénévole. Le membre retenu ne doit pas être inscrit auprès du CANNN et ne doit avoir aucun conflit d’intérêts dans la nomination proposée.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature à Barbara Harvey par courriel à BHarvey@gov.nu.ca ou par téléphone au 867-982-7655.

La date limite est le 17 avril 2025

###

Contact avec les médias :

Charmaine Deogracias
Gestionnaire des communications
Ministère de la Santé
867 975-5712
cdeogracias@gov.nu.ca

ᑭᒃᑯᑐᐃᓐᓇᕐᓄᑦ ᑐᓴᕋᖅᓴᐃᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᓈᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Kavamatkunnin Tuhaqtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les messages d'intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca.*

Communications